

Le magazine de la ville

Janvier 2022 n° 208

SAINT-BRICE MAGAZINE



BONNE ANNÉE !



Le centre communal d'action sociale a déménagé p. 4 Saint-Brice a son appli ! p. 10
Du sport pour les seniors p. 8 Les nouveaux sont bienvenus au club lecture p. 19



www.saintbrice95.fr

AGENDA

Les événements annoncés dans cet agenda peuvent nécessiter la demande d'un pass sanitaire et évoluer en fonction de la pandémie.

JANVIER

7 & 21

LES SENIORS DU JEU

Séances d'initiation aux jeux de société réservées aux seniors.
De 10 h à 12 h,
ludothèque Bernard Tronchet
Rens. et réserv. au 01 30 18 95 40

11

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Voir page 19

12, 19 & 26

LA PARENTHÈSE

Vos rendez-vous
La Case A et Id'Art fusionnent.
Deux séances vous sont proposées :
9 h 30 et 10 h 30.
- 12 janvier : Jeux pour les 3-4 ans,
ludothèque
- 19 janvier : Lecture (kamishibai) pour les
3-6 ans et plus de 6 ans, bibliothèque
- 26 janvier : « Au temps des dinosaures »
pour les 6-9 ans, ludothèque
Rens. et réserv. au 01 34 19 12 11
ou 01 30 18 95 40

14

HUMOUR : TONY SAINT-LAURENT

De 25 € à 42 €
À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81
ou theatre@agglo-plainevallee.fr



© DR

15

VISITE DE QUARTIER : LE CLOS / NÉZANT

Les élus viennent à votre rencontre dans votre quartier.
Parcours : rue du Maréchal Foch, de la Planchette (parking 10 h 40), du Mont de Veine, du Pont au Coq (Le Clos 11 h 20), chemin de Nézant, rue des Coteaux du Moulin (11 h 45)
De 10 h à 12 h, départ place Corbier
Rens. au 01 34 29 42 05



15 & 16

Reporté en raison de la situation sanitaire

FESTIVAL LA CROISÉE DEZARTS

18

SCÈNE OUVERTE

Auditions des élèves du conservatoire municipal de musique Claude Debussy
À 19 h, centre culturel et sportif Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 85

20

CLUB LECTURE L'ENVERS DES LIVRES

Voir page 19

20/01 - 19/02

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Voir page 12

21

ONE-WOMAN-SHOW : BÉRENGÈRE KRIEF

La comédienne et humoriste présente son nouveau spectacle : Amour.
De 20 € à 37 €
À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort
Rens. au 01 39 33 01 81
ou theatre@agglo-plainevallee.fr



© Benjamin Guillonneau

24-29

SEMAINE NATIONALE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Voir page 8

25

Reporté en raison de la situation sanitaire

GALETTE DES ROIS ET DES REINES

28

THÉÂTRE : SI ON SAVAIT

Mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Daniel Russo et Véronique Genest.
De 25 € à 42 €
À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort
Rens. au 01 39 33 01 81
ou theatre@agglo-plainevallee.fr

29

GALA DE GYMNASTIQUE

Organisé par la VOSB
COSEC Pierre Clouet
Rens. au 01 39 90 38 23

28^E SALON TOUTES COLLECTIONS

Organisé par le Club philatélique de Sarcelles et environs (CPSE)
Timbres, enveloppes, entiers postaux, billets, monnaies, télécartes, pin's, fèves, cartes postales, capsules, revues... Vente souvenirs et publications du CPSE : PAP, enveloppes illustrées et les 5 tomes de l'Atlas Historique du philatéliste.
De 9 h 30 à 18 h,
salle André Malraux de Sarcelles
Rens. au 06 03 35 73 90

FÉVRIER

02

QUASIMODO, LE BOSSU DE NOTRE-DAME

Spectacle jeune public à partir de 6 ans.
12 €
À 19 h 30, TOPF Silvia Monfort
Rens. au 01 39 33 01 81
ou theatre@agglo-plainevallee.fr

LA PARENTHÈSE CRÉATIVE : PANIER RANGETOUT

Séances à 9 h 30 et à 10 h 30
Pour les 4-5 ans, bibliothèque
Rens. et réserv. au 01 34 19 12 11

PLUS D'INFOS
SUR L'AGENDA
DU SITE INTERNET

Saint-Brice
SOUS
95
FORÊT

SOMMAIRE

4.9 & 12

ACTUALITÉS

Le CCAS a déménagé

Covid : toutes les informations de la rentrée

Plan Climat : participez à l'appel à idées lancé par Plaine Vallée

Services périscolaires : un nouveau règlement pour les réservations

Espaces verts : des massifs réaménagés

Sport : les jeunes initiés aux valeurs de l'olympisme

Du sport pour les seniors tous les mardis après-midi

La Ville recherche des volontaires pour des missions de service civique

Recensement : tout ce qu'il faut savoir



04



09

10.11

GRAND ANGLE

Saint-Brice App' :
Votre ville à portée de main

13

À VENIR

Tout sur l'élection présidentielle et les législatives

14.17

RETOUR SUR

Les événements de décembre

18

VIE POLITIQUE

19

CARNET/VIE PRATIQUE

Venez partager vos coups de cœur littéraires

Sortez vos sapins !



10

ÉDITO



Agir avec conviction, et confiance en l'avenir

Chères Saint-Briciennes,
chers Saint-Briciens,

À la même période l'an passé, je vous écrivais mon espoir de retrouver de la vie et de l'animation en 2021.

Un an plus tard, nous dressons le bilan d'une année enchevêtrée par une crise dont l'étau se resserre à nouveau, bien que les contractions des vagues épidémiques aient été mieux contenues par la vaccination et l'engagement de tous.

Un an plus tard, la société se trouve plus fatiguée. Nous en avons très vite entrevu les prémices en 2021 et décidé d'un effort particulier sur le vivre-ensemble : en maintenant la Fête de la musique, le feu d'artifice et en renforçant les animations pour nos jeunes ou nos seniors. En créant Saint-Brice en Fête au parc Georges Brassens. En déployant de multiples festivités de Noël synonymes d'autant d'instant de magie.

Nous espérons avoir gravé des respirations de joie dans les mémoires d'une année atypique.

Pour 2022, nous continuerons à transformer nos promesses en réalisations avec l'ambition de faire une ville où il fait bon vivre. Cela débute dès janvier avec le lancement de l'application mobile Saint-Brice App'.

Mes meilleurs vœux pour 2022. Je m'engage dans cette nouvelle année avec conviction et confiance en l'avenir pour notre belle commune.

Fidèlement,
NICOLAS LELEUX



Scannez et découvrez les vœux du maire en vidéo !

SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE : 8 RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00 Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, jeudi de 13 h 30 à 19 h, samedi de 9 h à 12 h (hors vacances scolaires)

Directeur de la publication et de la rédaction : Nicolas Leleux **Rédaction/photos :** S. Hay (service Communication), G. Torrent, E. Faivre (Scoop Communication) **Publicités :** HSP, Marie-Lorraine Périnet au 01 55 69 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr **Conception :** RDVA - **Réalisation :** @aerencescoopcommunication 12749 MEP / **Tirage :** 6 500 exemplaires / **Dépôt légal à parution / Impression :** RAS Imprimerie / **Distribution :** Kepha Distribution **Site Internet :** www.saintbrice95.fr / **Courriel :** contact-communication@saintbrice95.fr

Photo du maire (édito) : Bertrand Holsnyder / **Couverture :** AdobeStock
La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Pour contacter la rédaction : service communication
au 01 34 29 42 73 ou contact-communication@saintbrice95.fr



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

EN BREF

LA POLICE VOUS INFORME

Pensez à renouveler votre macaron orange

Si vous habitez le quartier de la Plante aux Flamands, pensez à renouveler votre macaron orange quand la date de validité est passée ou quand cette même date n'est plus visible à cause du soleil. Il est à apposer au-dessus du certificat d'assurance.

Police municipale : 01 34 29 42 17



JEUNESSE

Un accueil pour les 16-25 ans

Prochainement et sous réserve des impératifs sanitaires, une permanence de la mission locale de la Vallée de Montmorency se tiendra tous les mercredis après-midi. Destinée aux 16-25 ans, elle a pour objectif de les accompagner dans leurs démarches d'insertion, les informer et les orienter, ainsi que de les aider dans une démarche de projet professionnel.

Le coordinateur jeunesse sera également présent pour accueillir tous les jeunes qui le souhaitent. Les mercredis, de 14 h à 17 h. RJJ, 37 rue des Deux Piliers Rens. au 01 34 29 42 58



© Adobe Stock

LOISIRS

Inscriptions aux accueils de loisirs pour les 3-12 ans

Pour que votre enfant fréquente les accueils de loisirs pendant les vacances d'hiver (21 février au 4 mars), les inscriptions se tiendront du 15 au 30 janvier à l'hôtel de ville ou sur le site de l'Espace citoyens.

Rens. au 01 34 29 42 00

SOLIDARITÉ

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE A DÉMÉNAGÉ

Votre service est désormais situé dans les locaux de l'ancienne mairie. Davantage d'espace pour mieux vous accueillir et proposer de nouvelles activités et services.



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) vous accueille désormais au 14 rue de Paris dans un espace plus spacieux. En rez-de-jardin, vous retrouverez l'accueil tout public. Au rez-de-chaussée, il s'agit du point d'entrée pour les diverses permanences (écrivain public, etc.) et ateliers, notamment dédiés à la prévention des seniors, au sein de l'ancienne

salle du conseil municipal, aujourd'hui transformée en salle d'animation. Neuf agents administratifs, cinq aides à domicile et un chauffeur dédié au portage des repas à domicile et aux services d'accompagnement à la mobilité des seniors, constituent l'équipe de votre CCAS. Dans ses nouveaux locaux, la structure municipale dispose d'espaces plus conséquents pour mener à bien sa mission de service public. Du confort tout autant pour ses agents dans le cadre de leurs missions que pour le public accueilli. Le CCAS dispose d'un espace multimédia plus fonctionnel regroupant divers outils numériques dédiés aux habitants souhaitant effectuer des démarches en toute autonomie (rédaction de CV, déclaration des impôts, etc.) ou bénéficier d'un accompagnement dédié, le lundi après-midi ou le vendredi toute la journée. À noter que la salle multimédia s'utilise sur rendez-vous en raison de la crise sanitaire.

LE CHIFFRE DU MOIS

272

C'est le nombre de personnes qui ont participé aux 69 ateliers proposés par le CCAS cette année : Bien chez soi, C'est bon pour le moral, Équilibre en mouvement, Mémoire, Sophrologie ou encore Numérique...

Vous pouvez déjà vous renseigner sur les nouveaux ateliers : Renforcer son système immunitaire (à partir du 7 janvier), Mémoire (à partir du 8 mars), Pas à pas (à partir de juin) et Bien dans son assiette (à partir de septembre).

CCAS

14 rue de Paris

Horaires : lundi de 13 h 30 à 17 h, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, jeudi de 8 h 30 à 12 h.

Rens. au 01 34 29 42 16

Courriel : ccas@saintbrice95.fr

TOUTES LES INFORMATIONS DE LA RENTRÉE

Dernières mesures gouvernementales, centres éphémères de vaccination...
Saint-Brice Magazine fait le point sur les dernières annonces liées au Covid-19.



© Adobe Stock

Depuis le 28 décembre, le rappel est possible dès lors que l'on a passé un délai de trois mois par rapport à la précédente injection. Tous les professionnels de santé de la ville sont mobilisés pour répondre à l'objectif de vaccination fixé par le Gouvernement.

VERS UN PASSEPORT VACCINAL ?

En plus du retour des jauges avec interdiction des concerts debout, du renforcement du télétravail et des restrictions de consommation (cafés, transports, enceintes sportives et culturelles), le Gouvernement a annoncé que, face à la menace du variant Omicron, un projet de loi serait soumis au Parlement début janvier afin de transformer le pass sanitaire en pass vaccinal. Ainsi, si la mesure était votée, seule la vaccination ferait office de pass valable. Pour le moment, dans l'attente de ce vote, et à compter du 15 janvier, toute personne de 18 ans

et plus doit être à jour de sa dose de rappel pour valider son pass sanitaire. Le rappel peut être effectué aussi bien par le vaccin Pfizer ou Moderna pour les personnes de plus de 30 ans. Pour les moins de 30 ans, seul Pfizer est recommandé.

LA VACCINATION OUVERTE POUR LES 5-11 ANS

Depuis le 21 décembre dernier, les enfants âgés de 5 à 11 ans sont éligibles à la vaccination. Le centre de vaccination de Saint-Brice est habilité à effectuer cette vaccination. Il s'agit d'une forme pédiatrique du vaccin Pfizer, trois fois moins dosé que le vaccin administré aux plus de 12 ans.

DES CENTRES DE VACCINATION ÉPHÉMÈRES

Outre les centres fixes de vaccination de Saint-Brice et d'Enghien, le territoire de la Plaine Vallée propose un certain nombre

de centres éphémères, accessibles sans rendez-vous par la population. Par exemple, il sera possible de se faire vacciner les mercredis à Montmorency, le 10 janvier à Ezanville, le 11 janvier à Saint-Gratien et Saint-Prix, le 12 janvier à Deuil-la-Barre et Montmagny.

Pour plus d'infos en temps réel :
www.agglo-plainevallee.fr

LE MASQUE OBLIGATOIRE EN VILLE POUR LES PLUS DE 11 ANS

Le Préfet du Val d'Oise a réinstauré l'obligation de port du masque en extérieur jusqu'au 20 février (pour les plus de 11 ans), sur l'ensemble du département, sauf cyclistes, personnes handicapées munies d'un certificat ou lors d'activités sportive de plein air.

Pour prendre rendez-vous pour la vaccination : www.doctolib.fr

ÉCOLOGIE

PLAN CLIMAT : PARTICIPEZ À L'APPEL À IDÉES LANCÉ PAR PLAINE VALLÉE

Jusqu'au 31 mars, l'agglomération vous permet de prendre part à son plan climat en proposant des initiatives territoriales pour lutter contre le changement climatique.



La transition énergétique comme l'amélioration de la qualité de l'air impliquent une action collective et locale. Pour cette raison, le législateur a confié le rôle de coordinateur – en la matière – aux intercommunalités, à l'échelle de leur territoire.

L'agglomération Plaine Vallée a ainsi lancé son plan climat air énergie territorial (PCAET). Cette démarche vise à proposer et planifier des solutions concrètes en matière

de lutte contre le changement climatique, notamment par le développement des énergies renouvelables et la maîtrise des consommations énergétiques.

La première étape a vu la mise en place d'un questionnaire à la population, doublé de l'élaboration d'un diagnostic présenté lors d'une réunion publique, le 16 novembre 2021 à Saint-Brice-sous-Forêt. À l'issue, un appel à idées a été lancé autour de neuf thématiques choisies en

raison de leur impact sur les émissions de CO₂ du territoire (énergie, rénovation, mobilité, aménagement, agriculture, économie, déchets, éducation, espaces naturels et biodiversité).

ACTEURS LOCAUX DU CLIMAT

Étape essentielle de la concertation publique, l'appel à idées doit permettre d'enrichir le PCAET de propositions locales. Habitants, associations et acteurs du territoire : chacun est désormais appelé à jouer un rôle. Pour contribuer, il suffit de vous rendre sur le site Internet de Plaine Vallée qui accueille une plateforme collaborative. Vous avez jusqu'au 31 mars pour y déposer une ou plusieurs propositions qui aideront le territoire à endiguer le changement climatique tout en favorisant sa transition énergétique.

Pour participer à l'appel à idées rendez-vous sur : plan-climat.agglo-plainevallee.fr

PÉRISCOLAIRE

UN NOUVEAU RÈGLEMENT POUR LES RÉSERVATIONS

Depuis septembre dernier, vous devez pré-inscrire votre enfant pour qu'il fréquente les accueils de loisirs le mercredi tout comme c'est déjà le cas pour les périodes de vacances scolaires. Explications.

POURQUOI A-T-ON CHOISI DE MODIFIER LE SYSTÈME DE RÉSERVATION ?

Nous avons fait ce choix afin de connaître précisément le nombre d'enfants accueillis le mercredi. Cela nous permet d'ajuster au mieux le nombre d'animateurs pour assurer un accueil de qualité et en toute sécurité. Enfin, cela nous permet de prévoir au plus juste le nombre exact de repas.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL EN PRATIQUE ?

Une fois l'inscription administrative effectuée, il est possible d'effectuer une réservation. Cette réservation, notamment pour les accueils de loisirs du mercredi et lors des vacances scolaires, est faisable au travers d'un calendrier interactif disponible sur le Portail Famille au sein de

l'Espace Citoyen. Il est aussi possible de remplir ce calendrier au format papier.

QUAND FAUT-IL S'INSCRIRE ?

Pour chaque période de vacances scolaires ou pour le mercredi, il y a une fenêtre de deux semaines lors de laquelle il est possible de s'inscrire. Par exemple, pour les vacances d'hiver, les inscriptions se feront du samedi 15 janvier au dimanche 30 janvier. Pour les mercredis de mars à avril, elles seront ouvertes du samedi 5 au dimanche 20 février.

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE RÉSERVATION EN DEHORS DES DÉLAIS ?

Dans ce cas de figure, il faut se rapprocher directement de l'accueil de loisirs de votre enfant pour remplir une fiche de réserva-

tion hors délais. Votre demande sera traitée en fonction des places disponibles. Si elle est acceptée, une majoration de 20 % sera appliquée sur les tarifs.

Hôtel de Ville
8 rue Jean-Jacques Rousseau
Tél. : 01 34 29 42 00
Courriel : espaceaccueil@saintbrice95.fr



ENVIRONNEMENT

UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE POUR UN FLEURISSEMENT TOUTE L'ANNÉE

Les derniers aménagements réalisés et à venir, rue de Copin et rue de Marainval, illustrent parfaitement la stratégie initiée par la Municipalité pour la mise en valeur de notre cadre de vie. Explications.

Vous l'avez peut-être remarqué, rue de Copin, la terre de remblai a été remplacée par de la terre végétale amendée.

Les massifs ont été travaillés plus profondément. Cela permettra de mettre de nouvelles plantations arbustives pour créer des volumes et agrémenter le site avec des vivaces dont les couleurs seront variées. Ces plantations seront réalisées plus tard à la fin de l'hiver. L'idée est de réaménager, dans un premier temps, les entrées de ville et de mettre en lumière le patrimoine végétal de la commune.

Cette stratégie de fleurissement, insufflée par la Municipalité, comprend notamment une mise en place de la gestion différenciée des espaces verts. Ainsi, sur les lieux cités ci-dessus, les arbustes et les plantes vivaces seront privilégiés

dans une logique de développement durable. En effet, ce choix permet un fleurissement toute l'année, sans avoir à remplacer les plantes par des espèces annuelles ou bisannuelles. Ces plantations pérennes nécessitent moins d'arrosage. Grâce à la pose de paillis au pied des massifs, cela permettra de limiter l'évaporation d'eau, de limiter le développement des mauvaises herbes et par conséquent les interventions de désherbage, tout en favorisant la biodiversité en ville. Au niveau de la rue de Marainval, la même logique sera déployée. Au final, l'aménagement de ces espaces verts contribuera à donner une véritable identité à notre ville, au travers de son fleurissement, et soulignera de fort belle manière l'obtention de la deuxième fleur obtenue en fin d'année 2021.



Rue de Copin



Nous sommes perfectionnistes pour que notre service soit irréprochable

Prestations funéraires soignées et personnalisées :

qualité du personnel,
formation de tous les membres de notre équipe,
qualité des véhicules.

**Pompes Funèbres
Marbrerie
Contrat obsèques**

Permanence 7j./7j. et 24h./24h. au 01 39 93 73 39

50, rue de Paris
Saint-Brice-sous-Forêt
www.requiem-funeraire.fr

N° d'habilitation : 20.95.0119
N°ORIAS : 20005339



Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h • Le samedi de 9h à 12h

SAINT-BRICE MAGAZINE

Vous souhaitez communiquer dans le journal municipal

CONTACT :

Marie-Lorraine PERINET
06 40 25 53 53
perinet@hsp-publicite.fr

Bonne année
2022



Crédit photo : AdobeStock.com



Régie publicitaire de la Ville de Saint-Brice
vous conseille pour vos insertions et créations
Tél. : 01 55 69 31 00 - Mail : contact@hsp-publicite.fr

SPORT

L'IMPORTANT, C'EST DE PARTICIPER !

À l'occasion de la Semaine nationale olympique et paralympique, le service des sports a décidé de faire découvrir aux scolaires cet univers et ses valeurs au travers de diverses animations ludiques.

À l'aune des Jeux de Paris 2024, une Semaine olympique et paralympique est organisée chaque année par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, en partenariat avec le Mouvement sportif français. Cette année, elle aura lieu du 24 au 29 janvier autour du thème « *Le sport pour l'environnement et le climat* ».

L'objectif : promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et les mobiliser autour des valeurs de la citoyenneté et du sport. « *La Municipalité s'inscrit dans ce dispositif en proposant, via le service des sports, une série d'animations autour des valeurs de l'olympisme afin de faire partager et découvrir des*

disciplines, baigner dans un univers fait de dépassement de soi et de rencontres », confie Dominique Cousseau, adjoint au maire, délégué au Sport, aux Associations et au Vivre-ensemble.

RESPECT ET PARTAGE

En pratique, les élèves de CM2 de toutes les écoles de la commune participeront, au sein du centre culturel et sportif Lionel Terray, à un temps fort ponctué d'un quiz, d'une projection, d'une exposition et d'un puzzle. Il s'agira de retrouver un beau panorama des JO à travers les époques. L'action concernera près de 200 élèves. Elle a aussi pour vocation de s'étendre à un public plus large (collégiens, seniors, etc.). Par ailleurs, les accueils de loisirs (Plante aux Flamands, Planète Jeunes, Jean de la Fontaine) ont participé à des ateliers autour du sport et du handicap les 22, 23 et 24 décembre, au centre culturel et sportif Lionel Terray (activité sportive avec des lunettes simulant des troubles oculaires, avec un bras attaché dans le dos, jeu de ballon à l'image du cécifoot, parcours les yeux bandés, atelier autour du goût). Une action supplémentaire pour éveiller les sens et les consciences à l'inclusion par le sport !



Durant les vacances de fin d'année, les enfants des accueils de loisirs ont été sensibilisés au handicap par le service des sports.

SPORT

DU SPORT POUR LES SENIORS

À partir de ce mois de janvier, des activités sportives seront proposées pour nos seniors, les mardis après-midi, au centre culturel et sportif Lionel Terray.

Offrir une activité physique adaptée aux seniors, garder une bonne santé, permettre aussi de rompre l'isolement et de se retrouver : tel est l'objectif du lancement de créneaux dédiés à la pratique sportive, en ce début d'année 2022. Pour commencer, il s'agira de tennis de table et de badminton au sein du centre culturel et sportif Lionel Terray. Le rendez-vous est pris les mardis, entre 14 h et 16 h. Après un premier cycle sur les sports de raquette, d'autres disciplines seront ensuite explorées. « *Nous mettons un point d'honneur à proposer de nouvelles activités à nos seniors. Ils cherchent à s'évader de leur quotidien, souvent rendu*

plus compliqué en raison de la crise sanitaire. Avec cette proposition autour du sport, il s'agit de répondre à leurs besoins et de montrer que l'on peut vivre comme tout le monde, même à un âge avancé. Le soutien de nos aînés est l'une de nos priorités, c'est pourquoi nous leur apportons toute notre attention », souligne Marlène Barkats, conseillère municipale déléguée aux Animations seniors. Rappelons que le tennis de table est un sport doux, accessible à tous, qui mobilise la concentration, l'endurance, les réflexes, l'agilité et stimule le système cognitif. En somme : que des bienfaits et l'assurance de rester jeune le plus longtemps possible !



Service des sports
Centre culturel et sportif Lionel Terray
Tél. : 01 39 33 01 87
Courriel : servicedessports@saintbrice95.fr

JEUNESSE

LA VILLE LANCE UNE CAMPAGNE DE SERVICE CIVIQUE

La Ville de Saint-Brice s'engage en faveur de l'insertion des jeunes. Elle a lancé une campagne de recrutement de volontaires en Service civique. Deux jeunes ont rejoint le Centre communal d'action sociale. Cinq autres sont attendus pour le diagnostic Jeunesse.



Lydia Malkouf et Fatiha Merah ont rencontré Hélène Nicolet. Une visite de courtoisie qui a permis de l'aider à remplir des papiers administratifs mais aussi de discuter du vivre-ensemble, de lectures ou encore de chats.

Elles se prénomment Lydia et Fatiha. Elles ont 21 et 19 ans. Leur point commun ? Elles sont les deux premières jeunes à rejoindre les rangs de la collectivité pour mener leur Service civique dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et l'association Unis Cité, en liaison avec le Conseil départemental. Encadrée par Unis Cité, leur mission au sein du Centre communal d'action sociale (CCAS) durera six mois sous le thème de la solidarité auprès des seniors. Elle a débuté par des visites de convivialité et une participation aux ateliers destinés à nos aînés. Elle se prolongera par des animations préablement créées par leurs soins. Cette initiative municipale rejoint les objectifs de l'État sur les services civiques, impulsés dans le Plan « Un jeune, une solution » mis en place pour répondre aux conséquences de la crise sanitaire.

LE SERVICE CIVIQUE, UN ATOUT SUR SON CV

À Saint-Brice, la mise en œuvre du service civique répond aussi à la volonté d'agir en faveur de l'insertion des jeunes par un engagement citoyen. « Nous les accompagnons et leur permettons de mettre un atout supplémentaire sur leur CV. Lorsque

vous êtes recruteur, cette expérience est reconnue. Elle dit beaucoup sur le savoir-être du jeune », expliquait le maire Nicolas Leleux lors du dernier Conseil municipal.

CINQ PLACES DISPONIBLES À SAINT-BRICE

La Ville propose actuellement cinq places en Service civique pour réaliser le diagnostic Jeunesse qui conduira à l'élaboration de la politique jeunesse de Saint-Brice. De ce fait, la Municipalité privilégie le recrutement de volontaires Saint-Briciens pour cette mission locale innovante dont la

méthode s'avère une première en France métropolitaine.

Si vous souhaitez apprendre et vivre une expérience utile pour l'avenir de votre commune... Si votre motivation est à la hauteur de votre envie de faire au service des autres... Rejoignez l'aventure !

« Cinq postes de service civique sont ouverts par la Ville pour mener le diagnostic Jeunesse. »

SERVICE CIVIQUE

Comment postuler ?

- Pour faire un service civique à Saint-Brice : rij@saintbrice95.fr
- Pour toute information : 01 34 29 42 58 ou rij@saintbrice95.fr
- Pour aller plus loin : www.service-civique.gouv.fr

Le service civique, c'est...

- Un engagement volontaire d'intérêt général rémunéré
- Accessible aux jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme (ou 30 ans pour les jeunes en situation de handicap).
- D'une durée de 6 à 12 mois
- Au sein d'organismes agréées par l'Agence du Service civique



Votre ville à portée de main

C'était l'une des promesses de votre Municipalité. Saint-Brice App', disponible depuis quelques jours à peine, est votre nouvel outil du quotidien pour retrouver des informations pratiques, effectuer des démarches ou se tenir au courant de l'actualité de votre commune. Mode d'emploi.



COMMENT TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ?

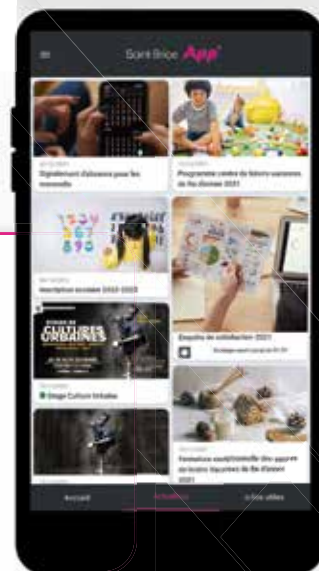
Elle est gratuite et disponible sur App Store et Google Play en tapant « Saint-Brice App' ».

Important : si vous avez déjà un compte sur l'Espace Citoyen, vous utilisez le même identifiant et mot de passe pour vous connecter sur l'application. Sinon, sachez que vous avez le choix : créer un compte ou l'utiliser sans avoir besoin de vous identifier.

2

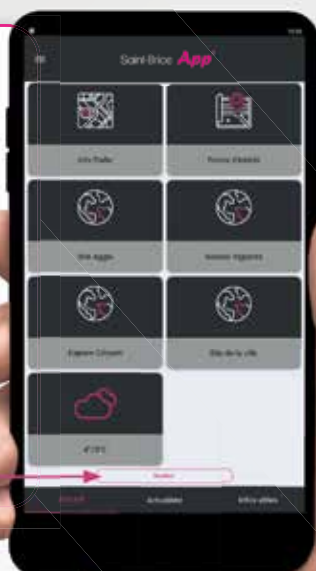
L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL

Avec la rubrique « Actualités », vous retrouvez, en un clin d'œil et un clic, une sélection d'informations utiles et pratiques, parfois urgentes, directement issues du site web de la commune.



UNE APPLICATION PERSONNALISABLE

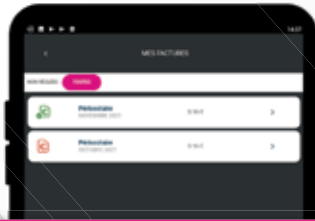
Grâce au bouton « **Modifier** », vous avez l'opportunité de personnaliser votre page d'accueil. À vous de choisir quelles icônes et fonctionnalités vous mettez dans vos favoris pour les avoir très rapidement sous la main dès l'ouverture de l'application. Il est également possible de gérer les notifications que vous souhaitez voir arriver en mode « Push » sur votre smartphone.



UNE ENVIE DE SORTIR ?

Découvrez les actions et événements à venir dans la rubrique « Agenda de la ville ». Une bonne occasion pour concocter votre emploi du temps avec des sorties sportives ou culturelles à Saint-Brice !

3



RÉGLEZ VOS FACTURES EN LIGNE

À l'image de ce que vous êtes en mesure d'effectuer via l'Espace Citoyen, Saint-Brice App' vous permet de consulter et régler directement vos factures (restauration scolaire, activités culturelles, accueil de loisirs, petite enfance, etc.).

4

UNE APPLICATION ÉVOLUTIVE

D'autres fonctionnalités pourraient arriver au fil du temps, à l'image de la possibilité de signaler et géolocaliser un incident à l'aide d'une photographie (problème d'éclairage, de voirie, de propreté, de stationnement, etc.).

5



6

UN GUIDE DES ASSOCIATIONS AU BOUT DES DOIGTS

Au travers d'une recherche par mots-clés, vous pouvez avoir accès à l'ensemble des informations pratiques relatives à toutes les associations de la commune.

SAINT-BRICE APP', C'EST AUSSI :

- réserver les créneaux d'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires
- prendre un rendez-vous pour établir une carte d'identité ou un passeport
- la liste des numéros utiles
- une Foire Aux Questions
- les menus de la restauration scolaire
- le calendrier de collecte des déchets
- les points d'intérêt de la commune
- une boîte à idées et des sondages

et encore bien d'autres fonctionnalités à découvrir !

LE MOT DE L'ÉLU



Virginie Prehoubert

1^{re} adjointe au maire déléguée à la Culture, l'Informatique, Fêtes et cérémonies

Nous tenions à lancer cette application comme nous vous l'avions promis dans notre programme municipal. Elle apporte de façon simple et naturelle une information rapide et accessible, ainsi que des actualités sur la vie de notre commune. De plus, elle vous permet de réaliser diverses démarches où et quand vous le souhaitez. Soyez nombreux à utiliser Saint-Brice App' !



CONTACTEZ FACILEMENT VOS ÉLUS

Avec la rubrique « Je contacte un élu », vous accédez à la photo et au mail des élus afin de les interpellier directement sur une problématique particulière.

7



**Du 20 janvier au 19 février,
plus de 500 foyers Saint-Briens vont être recensés.**

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser **à compter du 20 janvier 2022**. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Ce qui change cette année !

Si vous habitez en logement collectif, des agents recenseurs se présenteront à votre porte. En revanche, si vous êtes en maison individuelle, surveillez votre boîte aux lettres. En effet, les notices comprenant les codes d'accès, le mot de passe et l'identifiant y seront déposées les jeudi 21 et vendredi 22 janvier. Ce sera à vous de jouer dans les jours qui suivent en répondant au questionnaire sur le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur

le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

ÉLECTIONS

TOUT SUR LA PRÉSIDENTIELLE ET LES LÉGISLATIVES

Pour qui va-t-on voter ? Comment effectuer une procuration ?
Petit guide pratique en vue des deux scrutins de l'année 2022.

**LES DATES À RETENIR**

- Élection présidentielle :
dimanches 10 et 24 avril.
- *S'inscrire sur les listes électorales avant le 4 mars.*
- Élections législatives :
dimanches 12 et 19 juin.
- *S'inscrire sur les listes électorales avant le 6 mai.*

QUELS SONT LES MODALITÉS DES SCRUTINS ?

Pour la présidentielle, il s'agira d'élire un nouveau président de la République. Deux mois plus tard, les législatives permettront de renouveler l'ensemble de la chambre des députés. Car si le chef de l'État est élu, c'est bien les députés qui sont la cheville ouvrière du pouvoir exécutif en votant les lois qui permettent de réformer le pays. Il s'agit d'une élection au suffrage universel direct, dans un scrutin majoritaire et à deux tours, lors de laquelle on élit un représentant de sa circonscription. Durant son mandat de cinq ans, le député est amené à voter les lois après en avoir débattu au sein de l'Assemblée nationale.

ENVIE DE PARTICIPER À LA VIE CIVIQUE ?

Chaque bureau de vote doit comprendre au

moins un président et deux assesseurs. Ces derniers doivent être présents à l'ouverture et à la fermeture des bureaux de vote. En quoi consiste le rôle des assesseurs ? Vérifier l'identité des électeurs, les faire signer la liste d'émargement et estampiller les cartes électorales... Prochainement, la Ville lancera une campagne de recrutement d'assesseurs et de scrutateurs. Les personnes désireuses d'apporter leur concours à la bonne tenue des élections peuvent d'ores déjà se rapprocher de l'accueil de la mairie.

DU NOUVEAU POUR LES PROCURATIONS

Changement en 2022. Un électeur, inscrit sur les listes électorales dans une commune A, peut désormais donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B. Avec cette nouvelle règle, davantage de souplesse est apportée à n'importe quel électeur souhaitant donner procuration. Pour les communes, c'est une opportunité de simplifier les modalités administratives. Rappelons, bien sûr, que la mandataire, c'est-à-dire la personne qui devra aller voter pour le compte du mandant, doit toujours le faire dans le bureau du vote du mandant et ne peut détenir qu'une procuration maximum. Enfin, pour

établir une procuration, il faut désormais fournir son numéro national d'électeur (NNE), ainsi que celui de son mandataire. On peut le retrouver sur sa carte électorale.

« MAPROCURATION » : MODE D'EMPLOI D'UNE FORMALITÉ EN LIGNE

- 1) Effectuez votre demande de procuration en toute simplicité
- 2) Rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité
- 3) Vous êtes informé(e) par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration

Bon à savoir : il est toujours possible de demander une résiliation en ligne de votre procuration.

Pour plus d'info, rendez-vous sur www.maprocuration.gouv.fr

UNE DEUXIÈME FLEUR POUR SAINT-BRICE

La Ville s'est vu attribuer une deuxième fleur le 1^{er} décembre lors de la remise des prix au label Villes et villages fleuris qui se tenait au conseil de la Région Île-de-France. Le maire Nicolas Leleux était accompagné de Thierry Fellous, adjoint au maire délégué aux Services techniques, à l'Urbanisme et à l'Embellissement, ainsi que de Sébastien Bourget, directeur adjoint des services techniques, Philippe Thirel, responsable des espaces verts, et Sophie Hay, chargée de communication.



COMMÉMORATION DE LA GUERRE D'ALGÉRIE : TRANSMETTRE ET EXPLIQUER UN PASSÉ DOULOUREUX

Le 5 décembre, au monument aux morts du parc de l'ancienne mairie, la Municipalité, l'UNC de Saint-Brice et le Conseil Municipal des Jeunes ont rendu hommage, en compagnie des Saint-Briciens, aux morts pour la France durant la guerre d'Algérie, les combats au Maroc et de la Tunisie.



TÉLÉTHON : FORTS COMME DES LIONS !

Parmi les nombreuses festivités proposées par les associations de la commune pour récolter des fonds pour le Téléthon, l'association Art et Scène a organisé un spectacle, mettant en avant différentes disciplines artistiques.



PRÈS DE 5 000 VISITEURS AU MARCHÉ DE NOËL

Un air de fête à Saint-Brice ! À l'occasion du traditionnel marché de Noël, les habitants ont pu profiter de diverses animations au cours du week-end, ainsi que rencontrer des commerçants et effectuer quelques achats en prévision de la fin d'année. Spectacle avec les animaux de la ferme, petit tour en calèche, photos avec le Père Noël, ateliers jeux et cartes de vœux... Un beau moment en famille ou entre amis et un soupçon de magie qui réchauffent les cœurs et les corps.



UN SPECTACLE FÉRIQUE

« Les Allumeurs d'Étoiles », tel était le nom du spectacle d'inauguration du marché de Noël. Une ode à la grâce et la poésie, un instant hors du temps mêlant chant, danse et féerie. Un moment enchanteur et inoubliable comme on en a vu peu à Saint-Brice !



© Doumaï Vision - Dominique Casanova

LA MAGIE DE NOËL S'EMPRE DE LA VILLE

En décembre, outre les traditionnelles illuminations lancées le 6 décembre dernier, en présence notamment de la chorale du conservatoire, la Municipalité a fait un effort particulier pour décorer les quatre coins de la ville. Bonhommes de neige, sapins vêtus de blanc immaculé et autres décorations ont semé la magie de Noël. Et pour des photos souvenirs, entre amis ou en famille, des panneaux « passe-tête » ont été installés.



DES SPECTACLES ET DES CADEAUX POUR LES PETITS

La Ville a offert un spectacle aux enfants des écoles maternelles : l'Arbre roux. Quant aux plus petits dans les crèches, ils ont reçu des cadeaux et ont pu faire le plein de caresses avec les animaux de la ferme Tiligolo. Laëtitia Boccara, adjointe au maire déléguée à la Petite enfance et la Santé, a rencontré les enfants de toutes les crèches, notamment au Myrtil.



LE CONSERVATOIRE A FAIT SON CINÉMA !

« Le Parrain », « Jeux interdits », « Pirate des Caraïbes », « La La land », « Star Wars »...
Le traditionnel concert de fin d'année du conservatoire a été l'occasion de mettre en lumière divers thèmes phares du septième art.



LES ÉLUS À LA RENCONTRE DES SAINT-BRICIENS DU CENTRE-VILLE

L'équipe municipale est venue à la rencontre des habitants du centre-ville le 11 décembre. Une visite de quartier où les Saint-Briciens ont pu échanger librement sur leurs problèmes du quotidien : stationnement, circulation, urbanisme...

UN REPAS DE NOËL ANIMÉ POUR LES SENIORS

La résidence Charles de Foucauld a organisé, le 13 décembre, un repas de fin d'année pour le plus grand plaisir de ses seniors. Pour l'occasion, le maire Nicolas Leleux était présent tout comme Norah Tordjman, adjointe au maire déléguée à l'Action sociale, et l'abbé Gregor Prichodko. Un barman jongleur, plutôt original, a agrémenté ce moment de convivialité avec ses tours de magie bluffants.



PLUS DE PHOTOS SUR
LE SITE INTERNET



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

FAIRE TOUJOURS MIEUX EN 2022

Il est une chose que nous partageons, vous et nous, c'est notre amour du territoire. En ce mois de janvier, nous tenons donc à vous souhaiter **une bonne année dans cette belle ville qui fait la fierté des Saint-Briciens**. Une année pleine de joie et de bonheur. Une année où, bien entendu, chacun espère voir le bout du tunnel de la crise sanitaire. Nous faisons le bilan de l'année écoulée avec fierté et humilité. Si la crise aura encore eu un impact bien réel, elle n'érousse ni notre volonté de vous servir, ni notre pugnacité à faire avancer les dossiers. Et ils sont nombreux ! Mois après mois, vous constatez les réalisations de votre équipe municipale et chaque fois que vous saluez une réussite, vous nous donnez envie de faire plus et mieux, sans jamais dévier de nos engagements.

Vous êtes notre moteur, merci de votre confiance !

En 2022, nous poursuivrons notre travail avec et pour vous. Avec ceux qui ont Saint-Brice au cœur et font battre le pouls de notre commune : nos fabuleuses associations, nos commerçants et entrepreneurs dynamiques comme nos talents culturels ou éducatifs. Sans oublier notre jeunesse, si énergique, ou nos seniors émérites, ainsi que nos services municipaux, sans qui rien ne serait possible.

En 2022, nous poursuivrons notre travail avec ce même sens des responsabilités qui nous amène aujourd'hui, à vous appeler de nouveau à la vigilance. À l'heure d'écrire ces lignes sur le papier, tout laisse à penser que la France file vers la barre des 100 000 cas positifs au Covid, par jour, si l'on écoute certaines prévisions. C'est dire de l'ampleur de cette 5^e vague dont l'impact est néanmoins freiné par la vaccination. En clin d'œil teinté d'espoir, notons que ce chiffre de 100 000 correspond aussi au nombre de doses administrées par le centre de vaccination de Saint-Brice depuis son ouverture.

Enfin, au moment où nous écrivons cette tribune, comment ne pas la dédier à celles et ceux qui, alors que les Français se rassemblaient en famille, étaient sur le pont : soignants, médecins, infirmiers, ambulanciers, urgentistes, chauffeurs mais aussi policiers, pompiers, militaires ou bénévoles engagés. Tous garants, à leur échelle, de notre protection.

**Nicolas Leleux
et les élus de la majorité,
Ensemble pour Saint-Brice**

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

LES DÉMISSIONS S'ENCHAÎNENT

Le Conseil Municipal est installé depuis maintenant 16 mois et il semblerait que certains conseillers de la majorité ne se sentent pas à l'aise au sein de leur groupe. En effet, deux personnes élues au soir du second tour des municipales n'ont pas accepté de siéger. Ensuite, une conseillère a démissionné en décembre 2020, puis un conseiller a rejoint notre groupe en juin 2021, et enfin, une conseillère vient à nouveau de démissionner !

Au total, cinq personnes ont déjà quitté le groupe de la majorité. À ce rythme-là, d'ici la fin de l'année 2022, il manquera un certain nombre de conseillers sur la Commune !

Cela révèle-t-il un mal-être général, une absence de bienveillance, une posture d'autoritarisme, des promesses non tenues ? Nous pouvons nous poser la question également, au regard du nombre d'autres conseillers absents lors des conseils.

Nos souhaits pour 2022

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'année 2022 approche à grands pas. Tout comme il y a un an, et alors qu'hélas, nous entrons dans une 5^e vague de contaminations, nous espérons tous la sortie de la crise sanitaire. Surnommée par notre Maire « la belle endormie », Saint-Brice va-t-elle se réveiller ? Il ne faut pas nier les efforts consentis pour animer la ville, et même les louer, mais, dans d'autres domaines, nous sommes encore à l'heure de la sieste. En effet, quid des grandes promesses relatives à la sécurité, au retour d'un poste de police nationale, et au doublement des effectifs de la police municipale ? Certains administrés sont victimes de l'insécurité et nous attendons avec impatience des actes clairs et efficaces pour 2022.

Le Téléthon vient de se terminer et les promesses de dons dépassent les prévisions les plus optimistes. Il faut remercier le travail extraordinaire effectué par les bénévoles et les intervenants lors de ces journées, ainsi que tous les donateurs qui font du téléthon de Saint-Brice un grand moment de solidarité. On peut espérer encore plus de solidarité en 2022.

Nous vous souhaitons une très belle année 2022, et surtout, prenez bien soin de vous.

**Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain,
Michel Tailleux, Marie-Line Marchand,
Pierre Lapert, Amandine Prevot,
Joseph Lahiany (Groupe Tous Unis pour
une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)**

Texte non reçu

**Marc Guyot, Gabriela Rascao, Pierre Baudin
(Groupe Saint-Brice Unie)**

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS
DES CONSEILS MUNICIPAUX
SUR LE SITE INTERNET



CULTURE

VENEZ PARTAGER VOS COUPS DE CŒUR LITTÉRAIRES !

À la bibliothèque, un jeudi par mois, le club de lecture ouvre ses portes à tous les lecteurs, assidus ou non.

Prochain rendez-vous : jeudi 20 janvier.



Ces rencontres, lancées il y a dix ans, ont pour but de réunir des personnes qui aiment lire et partager leur avis sur leurs lectures, autour d'un thé ou d'un café, offert par les bibliothécaires. « C'est ouvert à tout le monde. Les lecteurs partagent et découvrent des coups de cœur. Elles en profitent aussi pour s'informer sur les nouvelles parutions ou tout simplement se rencontrer, voire même lier des amitiés », explique

Céline Chauvel, responsable du club lecture.

Vous aimez lire et vous souhaitez partager votre passion ? Vous voulez simplement discuter avec d'autres usagers et récolter de nouvelles idées de lecture ? N'hésitez plus, rejoignez le club lecture !

Jeudi 20 janvier
De 9 h 30 à 11 h 30, bibliothèque
Rens. au 01 34 19 12 11

ENVIRONNEMENT

SORTEZ VOS SAPINS !

La collecte des sapins et des déchets végétaux se tiendra le mardi 11 janvier. Sortez votre sapin la veille au soir.

Pour donner une seconde vie au roi des forêts, une collecte aura lieu le mardi 11 janvier. Il faut donc sortir votre sapin la veille au soir. Le sapin doit être sans pied, sans sac et débarrassé de toute guirlande, neige artificielle ou décoration. Seuls les sapins naturels seront collectés. Mais attention, les sapins ne doivent pas dépasser deux mètres de hauteur et le tronc dix centimètres de diamètre. Ceux qui ont opté pour un sapin de grande taille devront le couper ou le déposer en déchèterie. Et si vous ratez la collecte, vous pouvez toujours vous rendre à la déchèterie de Sarcelles ou le déposer à la collecte des déchets végétaux suivante le mardi 8 février.



Mardi 11 janvier
Rens. au 0 800 735 736
www.sigidurs.fr

VIE PRATIQUE

CARNET

Naissances

Eva Yalap, le 23 août
Nélia Belarbi, le 1^{er} septembre
Alexandre Coupez Layani, le 14 octobre
Nicolas Yabas, le 17 octobre
Valentine Verrier De Oliveira Valim, le 24 octobre
Zoé Le Corré, le 26 octobre
Aïcha Amor, le 18 novembre

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

José Dos Santos et Rose-Marie Gaiao, le 20 novembre
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Guy Deray, 92 ans, le 9 octobre
Hervé Masselin, 68 ans, le 18 octobre
Marie Masson épouse Zanolo, 94 ans, le 2 novembre
Jean-Pierre Errera-Epely, 86 ans, le 21 novembre

La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Permanences police-population

Mardi 18 janvier de 9 h à 12 h
et vendredi 28 janvier de 14 h à 17 h 30.
Envoyez un sms au 06 25 57 10 52 en mentionnant « prise de rendez-vous police population », indiquez vos nom/prénom.
Vous serez rappelé(e)s pour le rdv.

Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

Ramassage des déchets verts :

11 janvier (sapin) et 8 février

Ramassage des encombrants :

- Ouest de la RD 301 : lundi 17 janvier
 - Est de la RD 301 : mardi 18 janvier
- Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

NEWSLETTER

Pour recevoir toute l'actualité de ma ville par mail gratuitement :

✓ JE M'ABONNE

Rendez-vous sur le site
www.saintbrice95.fr
(en bas de page)



VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Donnez une seconde vie à votre sapin !

2 mètres de hauteur
maximum

sans décoration

mardi 11 janvier 2022*

sans emballage
ni de sac à sapin

sans pied

sortez vos sapins

pour la collecte des végétaux

tronc de 10 cm

de diamètre maximum

Sortez votre sapin la veille au soir

* Vous pouvez aussi le déposer à la collecte des déchets végétaux du mardi 8 février

0 800 735 736 Service & appel gratuits

Un doute ? Une question ? www.sigidurs.fr

